



PROCES-VERBAL N° 2

Commission Régionale des terrains et Infrastructures Sportives.

Réunion du : Mercredi 20 octobre 2019.

Présidence : M. Jean-Luc AIROLA

Présent(s) : Madame GARDELLA Sandra (V.Conf.); Messieurs PROFIZI Patrick; PONZEVERA Antoine(V.Conf.); PETTINATO José (V.Conf.); BASTIANI Ange ; Pierre MARIOTTI.

Absent(s) :

Excusé(s) : M. Jean-Pascal TADDEI

Assiste(nt) :

1- Demande de classement d'un éclairage

BORGO – COMPLEXE SPORTIF 1 – NNI 200420101

Suite au rapport de la CRTIS, concernant les résultats photométriques in situ, la CFTIS émet un avis favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3.

2- Demande de classement fédéral d'une installation sportive

LUCCIANA – STADE CHARLES GALETTI 1 – NNI 201480101

Suite au rapport de la CRTIS, concernant les travaux demandés, la CFTIS émet un avis favorable de classement fédéral d'une installation sportive au niveau 3.

3- Demande de classement fédéral d'une installation sportive et d'un éclairage

PORTO-VECCHIO – STADE CLAUDE PAPI – NNI 202470101
PORTO-VECCHIO – COMPLEXE DU PRUNELLO – NNI 202470201

Suite au rapport de la CRTIS, du 23/09/2019, la CFTIS émet un avis favorable de classement fédéral d'une installation sportive de niveau 4 et de classement d'un éclairage de niveau E5 pour le stade CLAUDE PAPI. La CFTIS émet également un avis favorable de classement d'un éclairage de niveau E4 pour le complexe du PRUNELLO.

4- Demande de classement fédéral d'une installation sportive et d'un éclairage

BASTIA – STADE DE VOLPAJO – NNI 200330201

Suite à la demande de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 1^{er} août 2019, concernant l'obtention d'un fond d'aide pour la remise en état du stade de VOLPAJO (NNI : 200330201) et des différents documents transmis par celle-ci (demande d'avis préalable pour une installation sportive, demande d'avis préalable d'éclairage, etc...) la CRTIS émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux aux normes en vigueur pour un classement en niveau 4.

La commission régionale des terrains et infrastructures sportives transmet les différents documents à la CFTIS

5- Demande de classement d'un éclairage

ECCICA – STADE LAURENT FLORI – NNI 201400104

Suite à la demande de classement initial d'un éclairage de cette installation en niveau E5, la CRTIS transmet le dossier à la CFTIS en émettant un avis favorable.

6- Demande de classement d'un éclairage

MONTICELLO – STADE JACQUES AMBROGGI – NNI 201340101

Suite à la demande de la CFTIS, de la transmission de la demande de classement d'un éclairage avec les relevés photométriques in situ, la CRTIS transmet le dossier en émettant un avis favorable pour un classement en niveau E5.